

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°54/2014**
OBJET : DOTATION CANTONALE 2013Conseillers en exercice : 23
Présents : 20
Excusés : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 23**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le mardi trente septembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-deux septembre 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Erwann LE NEGRATE, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Pierre BRANCATO qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Anne FONTANEZ-PEDERSEN qui a donné pouvoir à Aline ZANI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur Emile BEZZONE, Premier Adjoint délégué aux travaux, Rapporteur, rappelle que par délibération du 25 juin 2013, le Conseil Municipal a sollicité auprès du Président du Conseil Général, l'attribution de la subvention au titre de la Dotation Cantonale 2013, pour l'aménagement de deux chemins : chemin du Plan de Clermont et chemin des Groules.

Le chemin du Plan de Clermont a été réalisé et l'acompte correspondant a été versé par le Conseil Général le 5 août 2014 pour 30.210 €.

La réalisation du chemin des Groules demande des études supplémentaires. Le fond de chaussée se déstabilise et nécessite l'étude pour la réalisation d'un soutènement. Les délais d'exécution deviennent bien trop longs pour pouvoir bénéficier du solde de la dotation.

Monsieur Emile BEZZONE **propose** donc à l'assemblée de modifier la demande d'attribution de la Dotation Cantonale 2013 : soit abandonner provisoirement le projet de réfection totale du chemin des Groules et le remplacer par la réfection totale d'une partie du chemin de la Treille : à partir du croisement avec le chemin de Saint Jean jusqu'au pont au droit de la propriété 1745, chemin de la Treille. Ce tronçon est totalement endommagé par le passage répété des camions et n'a pas fait l'objet de surfacage depuis plus de 25 ans. Le devis s'élève à 46.986 € HT

Le montant des travaux s'établit comme suit :

Chemin du Plan de Clermont : élargissement, reprofilage et couche de roulement	48.051,13 € HT
Chemin de la Treille, portion entre le croisement ch de St Jean et Propriété 1745	46.985,74 € HT

TOTAL HT	95.036,87 € HT
-----------------	-----------------------

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention du Département	51.191,00 € HT
Part communale sur fonds propres	43.845,87 € HT

TOTAL HT	95.036,87 € HT
-----------------	-----------------------

Le Conseil Municipal, l'exposé du premier adjoint, rapporteur, entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE le changement du programme de réalisation des travaux ci-dessus mentionné,
MODIFIE le plan de financement comme proposé ci-dessus,
SOLLICITE l'accord de cette modification auprès de Monsieur le Président du Conseil Général au titre de la Dotation Cantonale 2013,
PRECISE que les montants correspondants ont été inscrits au budget, article 2315-601.

18 votes *POUR*

5 *ABSTENTIONS* (Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le